

## **Profession de foi / listes « architectures, paysages »**

Indépendantes, les listes « architectures, paysages » déploient, grâce à leurs candidats, l'étendue des cultures et des savoirs pluriels à partir desquels sont pensés, étudiés, fabriqués, expérimentés et enseignés architecture et paysage. Sans contester aux délégués syndicaux leur rôle dans l'amélioration des droits de la communauté enseignante, certains candidats pouvant bien sûr être syndiqués, nos listes sont et resteront libres pour mener à bien le rôle et les missions du CNECEA.

Les 4 listes ont pour ambition de contribuer à la mise en place d'une **instance de décision gérée collégialement** par les représentants des enseignants-chercheurs de toutes les écoles et de tous les champs disciplinaires, avec la présence de femmes et d'hommes, dans la diversité de leur parcours et de leur posture, enseignant.e.s, praticien.ne.s et chercheur.e.s.

À partir d'une composition qui reflète, autant que faire se peut, la proportion des différents domaines d'études et d'enseignement, nous, vos représentants, nous engageons à œuvrer pour le maintien d'une **représentation équilibrée des champs disciplinaires** dans les instances de gouvernance des écoles tant à l'échelon local qu'à l'échelon national afin de favoriser l'**interdisciplinarité** au sein de l'enseignement et de la recherche en architecture et en paysage.

Outre celles déjà portées par les précédents conseils (CSSEA, Groupe d'experts), afférentes aux carrières des enseignants-chercheurs titulaires, avancement, CER, décharges... le CNECEA a des compétences amplifiées, en particulier celle de dresser les listes de qualification des enseignants-chercheurs ; nous pensons que la plus grande **rigueur déontologique** s'impose et que des **critères d'ordre pédagogique et scientifique** doivent être appliqués de **façon transparente et équitable** lors de l'évaluation des dossiers à quelque étape que ce soit des procédures.

Parallèlement à une évolution vers une plus grande autonomie des ENSA(P), la réforme précise que la pleine indépendance des enseignant.e.s-chercheur.e.s dans l'accomplissement de leurs missions relatives à l'enseignement et à la recherche doit être assurée ; nous affirmons l'impératif de cette autonomie et de cette indépendance par une **juste répartition** des moyens entre les ENSA(P) et la possibilité d'un **recours** des enseignants-chercheurs en cas d'atteinte à ce droit d'indépendance au sein des établissements.

C'est pour ces différentes raisons qu'il nous semble important que le CNECEA, à l'écoute de tous les enseignant.e.s-chercheur.e.s, assure un rôle **d'observation et de veille** au niveau des procédures de recrutement et d'avancement des enseignant.e.s, des contrats mis en place pour pallier les décharges/recherche..., et s'affirme comme une **instance qui pèse dans toutes les décisions** concernant le devenir des ENSA(P).

**Pour des décisions collégiales  
Pour une pluridisciplinarité effective  
Pour une rigueur déontologique  
Pour des critères énoncés, utilisés de façon équitable et transparente**

**Votez et faites voter pour les listes « architectures, paysages »**

## les 4 listes « architectures, paysages »

<b>Groupe 1</b>	<b>Groupe 2</b>
Laurence Chevallier, Bordeaux, HCA	Vanessa Fernandez, Belleville, TPCAU
Patrick Condouret, Saint-Étienne, ATR	Pascale de Tourdonnet, Montpellier, TPCAU
Jean-Michel Coget, La Villette, STA	Arlette Hérat, Marseille, VT
Valérie Lebois, Strasbourg, SHS	Jean-Pierre Vallier, Malaquais, TPCAU
Géraldine Texier-Rideau, Clermont-Ferrand, HCA	Françoise Coulon, Nantes, TPCAU
Emmanuelle Bouyer, Val de Seine, ATR	Hocine Aliouane, Bordeaux, VT
Isabelle Fasse-Calvet, Marseille, STA	M Michel Spitz, Strasbourg, TPCAU
Khedidja Mamou, Montpellier, SHS	d Alessandro Mosca, Val de Seine, TPCAU
Dominique Jézéquelle, Bretagne, STA	C Boris Roueff, Lyon, TPCAU
Anne-Valérie Gasc, Marseille, ATR	Alexandra Biehler, Marseille, VT
Vinicio Raducanu, Montpellier, STA	Jacques Robert, Bordeaux, TPCAU
Amélie Flamand, Clermont-Ferrand, SHS	Xavier Wrona, Saint-Étienne, TPCAU
	Pierre Courtade, Toulouse, TPCAU
	Annie Tardivon, Lille, VT
Alessia de Biase, La Villette, SHS	Nicolas Tixier, Grenoble, TPCAU
Gilles Duchanois, Nancy, STA	P Christian Pédélahore, La Villette, VT
Nadine Roudil, Lyon, SHS	Loïc Couton, Malaquais, TPCAU
François Fleury, Normandie, STA	Uli Seher, Toulouse, TPCAU

**16 femmes et 18 hommes**  
**18 ENSA(P)**  
**un équilibre des champs disciplinaires**  
**une instance représentative de la communauté enseignante**